



Session du 30 octobre 2023

**MOTION PROPOSÉE PAR LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES
SYNDICATS D'EXPLOITANTS AGRICOLES DE LOT-ET-GARONNE
RELATIVE A L'AUGMENTATION DES CHARGES**

Les membres de la Chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne, **réunis en Session** à Agen le 30 octobre 2023, sous la présidence de Serge BOUSQUET-CASSAGNE.

Considérant :

- L'engagement pris par le gouvernement de ne pas augmenter les taxes sur la production,
- Que les charges explosent, que les moyens de production sont sans cesse réduits,

Demanderent que

- Dans le cadre du Projet de Loi de Finances (PLF) pour 2024, les mesures d'augmentation de 20 % de la redevance pour pollution diffuse et d'augmentation de la redevance eau jusqu'à 100 % soient supprimées du texte,

Demanderent que

- Le vote sans ambiguïté du renouvellement de l'agrément du glyphosate au niveau européen,
- La prolongation de la « dérogation Ukraine » jusqu'à la fin du conflit armé,
- La poursuite de la détaxation du GNR à taux plein et ce, pour une durée indéterminée,

Mandatent leur président pour porter ce dossier.



Session du 30 octobre 2023

**MOTION PROPOSÉE PAR LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES
SYNDICATS D'EXPLOITANTS AGRICOLES DE LOT-ET-GARONNE
RELATIVE A LA VACCINATION IAHP CANARD**

Les membres de la Chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne, **réunis en Session** à Agen le 30 octobre 2023, sous la présidence de Serge BOUSQUET-CASSAGNE.

Considérant :

- La mise en œuvre du vaccin contre l'Influenza Aviaire,
- Le désert vétérinaire dans lequel se trouve le département de Lot-et-Garonne,

Considérant également

- Qu'un éleveur a la capacité et les compétences pour vacciner lui-même ses animaux et qu'il le fait depuis plus de 30 ans,

Demandent

- À ce que la première dose soit administrée en totale autonomie sans supervision d'un vétérinaire, tout comme la seconde dose.

Mandatent leur président pour porter ce dossier.



Session du 30 octobre 2023

MOTION PROPOSÉE PAR LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS D'EXPLOITANTS AGRICOLES DE LOT-ET-GARONNE RELATIVE AU RECRUTEMENT DE MAIN D'OEUVRE

Les membres de la Chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne, **réunis en Session** à Agen le 30 octobre 2023, sous la présidence de Serge BOUSQUET-CASSAGNE.

Considérant :

- Que depuis de trop nombreuses années, la main d'œuvre locale ne suffit plus à pallier les pics de production,
- Que la main d'œuvre marocaine et plus largement les contrats OFII demeurent une source importante de main d'œuvre qualifiée,

Considérant également

- Que les recrutements de main d'œuvre ont été catastrophiques en 2023, comme pour les années précédentes, avec des délais rallongés dus à la recrudescence de demande

Demander

- Au Ministre de l'Intérieur et au Ministre des Affaires Étrangères la mise en œuvre rapide de mesures visant à réduire drastiquement les délais d'obtention des visas pour les salariés hors UE.

Mandatent leur président pour porter ce dossier.